

## **Gisement**

En 1979, P. J. Dunn confirme la validité de la calderite en tant que grenat (Canadian minéralogist - 17 : 569-571) espèce ne semblant stable que sous une pression supérieure à 30 kbars (3 GPa).

## Composition

Une microanalyse d'un échantillon provenant d'Otjosundu, en Afrique du Sud-Ouest, conduite par Vermaas (1952) avait donné 35,16% de  $SiO_2$ , 0,28% de  $TiO_2$ , 9,04% d'AI $_2O_3$ , 16,27% de  $Fe_2O_3$  (fer total), 0,50% de Mg0, 12,12 de CaO, 27,38% de MnO (soit 100,75%)

On a pu déterminer qu'il contenait en fait 51 parties de calderite, 36 de grossulaire, 13 de spessartite.

Cette analyse et celle d'un grenat du Labrador publiée par Klein en 1966 confirmèrent définitivement la validité du grenat pôle manganifère, nommé calderite.